

**« Volontaire, mais peut mieux faire ! »**

**Une caractérisation** est l'**analyse manuelle** d'un échantillon de sacs jaunes prélevé sur une tournée déterminée.

Le poids de l'échantillon analysé le 27 juin est de **67.96 kg**. Le poids d'un échantillon doit être au minimum de 35kg.

Le poids de la part du refus de tri (déchets non valorisables et ne devant pas se trouver dans le sac jaune) est de **14.28 kg soit 21.01%** de l'échantillon.

Il a été constaté les erreurs suivantes sur cette caractérisation :

**Grosse erreur de tri :** *Une paire de chausson d'homme*

*Les couches d'un bébé, bien sales et odorantes*

*Du marc de café et des restes alimentaires moisies et odorants*

*Des pots à fleurs en plastique*

*Une montre qui n'était pas à l'heure*

*Des morceaux d'une cagette à fruit en bois avec ses agrafes en fer qui dépassent (attention les doigts)*

*Des masques bien sûr !*

*Un CD de jeux vidéo*

*Ces déchets sont à jeter aux ordures ménagères.*

**Le bois :** c'est dans le sac d'ordures ménagères ou dans la cheminée en hiver

**Le marc de café et les restes alimentaires :** c'est dans le sac des ordures ménagères ou au composteur !

**La paire de chausson qui n'en peut plus de vivre, les couches sales, les pots à fleurs et la montre cassée, le CD de jeux vidéo, les masques covidés ou non** c'est pour le sac des ordures ménagères.

**Erreurs courantes :** barquette de jambon, barquette de plats cuisinés, boîte de viennoiseries

Suremballages de paquets de gâteaux, de bouteilles de lait, de bouteilles d'eau, sachets alimentaires en plastique,

Couvercles et capuchons en plastique (pot aliment bébé, capuchon de bombe de mousse à raser ou d'aérosol divers), blister plastique.

Bouteilles plastiques contenant encore du liquide

Cintres, gants jetables, gobelets jetables en plastique, ballons de baudruche

*Ces déchets auraient dû être jetés dans la poubelle des Ordures Ménagères.*

Pour cette caractérisation, ce pourcentage élevé de refus de tri est dû aux erreurs mais également à une part non négligeable de papiers et cartons détrempés, et comme tout à chacun le sait, papiers et cartons détrempés pèsent lourd. Dès lors, papiers et cartons perdent toute valeur recyclable et sont considérés comme des refus de tri.

Autant que faire se peut, nous vous remercions d'éviter de laisser vos sacs jaunes à l'air libre et aux intempéries.

Merci également de ne pas emboîter deux emballages aux matières différentes, par exemple : coincer une bouteille en plastique dans une boîte à conserve.

Lors du tri mécanique de nos déchets, le lecteur optique ne pourra pas distinguer le métal du plastique et ces emballages ne seront pas triés correctement. Ils partiront en refus de tri et iront dans l'incinérateur du centre de traitement des déchets ménagers, alors qu'ils auraient pu avoir une seconde vie grâce au recyclage.



Si un de vos sacs jaunes n'a pas été collecté et que vous souhaitez en connaître la raison, vous pouvez contacter l'ambassadrice du tri.

Si vous avez reçu dans votre boîte à lettres un flyer concernant le tri des plastiques et que vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter l'ambassadrice du tri

Soit par email : [ambassadricetri@cc-briechampenoise.fr](mailto:ambassadricetri@cc-briechampenoise.fr)

Soit par téléphone : 06 72 87 99 09



Couches et marc de café



Restes alimentaires moisiss